

Communiqué de presse

ACOFI Gestion lance le fonds PREDIREC EnR 2030 labellisé Transition Énergétique et Ecologique pour le Climat (TEEC) par EY

ACOFI Gestion annonce le lancement de PREDIREC EnR 2030, Fonds de prêts obligataires en euros destiné à répondre aux besoins des acteurs des filières éolienne ou photovoltaïque sur des durées de 5 à 15 ans. Il dispose déjà de 45 millions d'euros de capacité d'investissement.

Les financements apportés permettent aux acteurs du secteur des énergies renouvelables de rester propriétaires de leurs portefeuilles d'actifs et de conserver la gestion de leurs parcs tout en menant d'autres projets en France et à l'international.

Le fonds PREDIREC EnR 2030 met en place des prêts amortissables ou *in fine* d'une maturité de 15 ans maximum, dont le remboursement est adossé aux contrats d'achat d'énergie à long terme. Le dimensionnement de ces prêts dépend principalement de la LTV ratio (loan-to-value) (maximum 66 %). Pour les investisseurs l'encours initial des prêts et le rendement attendu sont strictement adossés aux seuls flux de revenus attachés aux contrats d'achat. Le rendement cible attendu est de 5%.

Eric Manchon, Gérant du Fonds, précise « *après Transition Énergétique France, véhicule dédié à la prise de participations en fonds propres dans les installations françaises, ACOFI propose avec PREDIREC EnR 2030 une solution d'investissement « taux » capable de démontrer que les engagements carbone ne pèsent pas sur les rendements attendus. Ce fonds participe à la création de nouvelles opportunités de développement pour les acteurs des énergies renouvelables en France* ».

« *En finançant les énergies renouvelables dans la zone euro, PREDIREC EnR 2030 répond par son objet même à l'objectif du label d'inciter les investisseurs à financer l'économie verte. Il s'inscrit par ailleurs dans les politiques publiques appelées par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Il satisfait les critères du label TEEC et devient ainsi le premier fonds en dette bénéficiant de cette labellisation* » souligne **Caroline Delérable**, en charge du pôle finance responsable d'EY France.

À propos d'ACOFI

ACOFI construit des produits et solutions d'investissement répondant aux attentes des grands investisseurs et investisseurs institutionnels. Ses initiatives portent principalement sur les actifs réels et les prêts directs à l'économie et couvrent quatre grandes thématiques, l'immobilier d'entreprises, les infrastructures dans le secteur de l'énergie, le financement spécialisé des entreprises industrielles et le secteur public. ACOFI Gestion est une société de gestion AIFM, agréée par l'AMF depuis 1997 qui gère et conseille près de 2 Md€ en fonds de prêts et d'actifs réels. ACOFI est un gérant d'actifs affilié du Groupe La Française (groupe Crédit Mutuel Nord Europe). (www.acofi.com)

À propos du label TEEC

Le label TEEC, permet de s'assurer que les activités des entreprises dans lesquelles le fonds intervient répondent aux exigences environnementales de la transition énergétique, et que le portefeuille, du fait de sa proportion élevée d'actifs dits « verts » présente une empreinte environnementale optimale. Le Fonds PREDIREC ENR 2030 a choisi de produire un indicateur spécifique en matière de changement climatique : le tonnage de CO² évité à proportion des investissements qu'il réalise. Ce label a été décerné, à la demande d'ACOFI Gestion, par EY qui est l'un des deux organismes certificateurs dûment sélectionnés par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Il est accordé en fonction de critères rigoureux pour une durée de un an.



Renseignements :

Fargo pour ACOFI - Féten Ben Hariz : +33 1 44 82 66 77 | fbenhariz@agencefargo.com

Siège social : 5, boulevard de la Madeleine – 75001 PARIS
Tél. : + (33) 1 53 76 99 99 – Fax : + (33) 1 53 76 99 98 – www.acofi.com